

Réf. N° : 378

## TERMES DE REFERENCE

- 2 MARS 2026

### Pour le recrutement d'un(e) expert(e)

### « *Systemes d'Information et Bases de Données Forestières* »

### *Projet DigiMedFor (INRGREF)*

## Deuxième avis

### Art 1. Objet de l'appel

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation des outils de planification, de suivi et de gestion des ressources forestières en Tunisie, le projet *DigiMedFor (Digital Tools and Technology Systems for the Sustainable Management of Mediterranean Forest Resources)* prévoit la conception et la mise en œuvre d'un système d'information forestier centralisé, dédié à la collecte, au stockage, à l'analyse et à la consultation des données relatives à la subéraie tunisienne.

Ce système vise à constituer un outil structurant d'aide à la décision, aussi bien pour la gestion opérationnelle que pour la planification stratégique des ressources forestières.

À cet effet, l'INRGREF lance un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) expert(e) en développement de systèmes d'information et des bases de données.

### Art 2. Contexte du projet

Le projet *DigiMedFor* vise à renforcer les capacités nationales en matière de gestion durable des forêts tunisiennes et méditerranéennes, à travers l'intégration des technologies numériques et des systèmes d'information.

Dans ce cadre, la mise en place d'une **base de données spatiale structurée et pérenne**, dédiée à la subéraie tunisienne, constitue un levier essentiel pour :

- la centralisation, l'harmonisation et le renforcement de la fiabilité des données forestières,
- l'amélioration du suivi spatio-temporel des parcelles de gestion forestière,
- l'appui à la planification, au suivi-évaluation et à la prise de décision en matière de gestion durable des forêts de chêne-liège.

Le système à développer par l'expert(e), sous la supervision de l'équipe technique et forestière du projet *DigiMedFor* et conformément aux orientations du coordinateur national, devra être conçu en cohérence avec les dispositifs existants, les cadres réglementaires en vigueur et les pratiques opérationnelles des institutions forestières nationales.

### **Art 3. Missions de l'Expert**

Sous la supervision du coordinateur national du projet DigiMedFor, et en étroite collaboration avec les équipes techniques et forestières au niveau central (DGF, REF) et régional (arrondissements forestiers), l'Expert à recruter sera chargé des missions principales suivantes:

#### **1. Analyse et cadrage fonctionnel**

- Analyse des besoins fonctionnels et organisationnels des utilisateurs,
- Prise en compte des pratiques existantes de gestion des données forestières,
- Formalisation des spécifications fonctionnelles du système.

#### **2. Conception du système d'information**

- Conception du modèle conceptuel, logique et physique de la base de données,
- Intégration de la dimension spatiale et des référentiels forestiers,
- Définition de l'architecture technique du système.

#### **3. Développement et mise en œuvre**

- Développement des interfaces de saisie, de consultation et de mise à jour des données,
- Mise en place des règles de gestion, de validation et de cohérence des données,
- Paramétrage des profils utilisateurs et des droits d'accès.

#### **4. Sécurité, tests et déploiement**

- Mise en œuvre des mécanismes de sécurité, de sauvegarde et de protection des données,
- Réalisation des tests fonctionnels et techniques,
- Mise en production du système.

#### **5. Documentation et accompagnement**

- Élaboration de la documentation technique,
- Rédaction d'un guide utilisateur,
- Appui à la formation des utilisateurs et accompagnement à la prise en main de l'outil.

### **Art 4. Profil recherché**

Le candidat(e) recherché(e) doit répondre aux qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en télédétection, systèmes d'information, informatique ou équivalent.
- Justifier d'une **expérience confirmée** dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information et de bases de données,
- Maîtriser les **SGBD relationnels et spatiaux** (PostgreSQL/PostGIS, MySQL ou équivalents),
- Disposer d'une **expérience avérée** dans des projets liés à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et/ou aux systèmes d'information géographique (SIG),
- Avoir une capacité démontrée à travailler en interaction avec des équipes pluridisciplinaires et des institutions publiques,
- Être disponible pour des déplacements ponctuels sur les sites forestiers concernés par le projet,

- Faire preuve d'autonomie, de rigueur méthodologique et de respect des délais.

#### **Art 5. Durée du contrat**

Le ou la candidat(e) retenu(e) sera appelé à effectuer tout le travail demandé, mentionné ci-dessus, avant le 31 mai 2026, date de clôture du projet DigiMedFor.

#### **Art 6. Rémunération**

Le montant global alloué à la présente mission est fixé à **Vingt Mille Dinars en TTC (20 000 DT)**. Ce montant sera versé à l'Expert en un seul paiement, à l'issue de la mission, après réception définitive et validation formelle dudit travail. La réception et la validation de ce travail sont du ressort du comité de suivi et de pilotage, attestant la conformité des livrables aux termes des références.

#### **Art 7. Livrables attendus**

L'Expert s'engage à concevoir, développer et livrer une base de données opérationnelle, pleinement fonctionnelle et compatible avec un hébergement sur les serveurs de la DGF/IFPON. Cette base sera accompagnée d'une documentation technique complète (architecture, schéma des données, procédures d'installation, d'administration et de sauvegarde) ainsi que d'un guide d'utilisation détaillé destiné aux utilisateurs finaux.

L'Expert s'engage également à assurer un appui à la formation des utilisateurs, incluant des sessions pratiques de prise en main, ainsi qu'un accompagnement technique durant la phase de déploiement afin de garantir une appropriation optimale de l'outil développé et son utilisation efficace par les équipes concernées.

#### **Art 8. Modalités de candidature**

Le candidat(e) intéressé(e) est invité(e) à soumettre un dossier composé de :

- Lettre de motivation,
- Copie de CIN,
- Copies des diplômes obtenus,
- Curriculum vitae détaillé,
- Note méthodologique décrivant l'approche proposée,
- Toute référence ou réalisation pertinente (projets similaires réalisés),
- Copies des attestations de stages, de formations et toutes autres PJ appuyant la candidature et en relation avec les activités demandées dans ce contrat.

*(\*) Une patente et un certificat RNE récent sont demandés;... sauf pour les personnes physiques non-inscrites au registre national des entreprises RNE, leur contrat éventuel devra être enregistré par la suite auprès de la recette des finances.*

## Art 9. Evaluation des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais impartis et conformes aux conditions requises seront examinées par une commission désignée par la Direction générale de l'INRGREF. Cette commission procédera à l'évaluation des dossiers et attribuera une note sur **100 points**, selon les critères suivants:

N°	Critère d'évaluation	Sous-critère	Barème (points)
1	Diplôme et spécialisation.	Ingénieur national en informatique, SI ou disciplines connexes, ou équivalent.	10
2	Expérience professionnelle générale en SI et bases de données.	Conception et mise en œuvre de systèmes d'information.	20
3	Maîtrise des SGBD relationnels et spatiaux.	PostgreSQL/PostGIS, MySQL ou équivalents.	20
4	Expérience dans les projets environnementaux, forestiers et/ou SIG.	Projets liés à l'environnement, ressources naturelles, SIG.	20
5	Compréhension de la mission.	Analyse des enjeux, objectifs et résultats attendus.	15
6	Méthodologie proposée.	Approche technique et organisationnelle.	15

La **compréhension de la mission** et la **méthodologie proposée** seront évaluées sur la base d'une **note explicative** fournie par le ou la candidat(e) (4 à 8 pages maximum).

La note explicative doit présenter :

- la compréhension des objectifs du projet,
- l'approche méthodologique,
- les outils et technologies envisagés,
- l'organisation du travail et les livrables attendus.

## Art 10. Envoi des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'INRGREF (Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts), sous plis fermés et anonymes, au plus tard le **05 Mars 2026 à 1h30**, et porter uniquement la mention suivante:

**« Confidentiel : Recrutement d'un(e) expert(e) en systèmes d'information et bases de données forestières pour le projet DigiMedFor »**

Adresse : Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Rue Hédi El Karray – Menzah IV, BP n°10, Ariana 2080.

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

**Art 11. Sélection du candidat(e)**

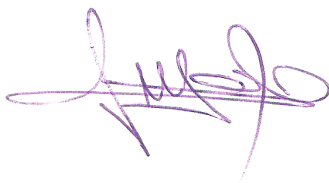
Sur proposition du Coordonnateur national du projet, le Directeur général de l'INRGREF désigne, par arrêté, un comité chargé de la sélection des dossiers de candidature. Ce comité est responsable de l'évaluation des dossiers et de la proposition du ou de la candidat(e) jugé(e) le plus approprié(e).

*Fait à Tunis, le 20/02/2026*

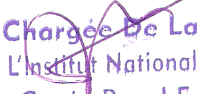
Le coordinateur du projet  
DigiMedFor

La Chargée de la Direction Générale  
de l'Institut National de Recherches  
en Génie Rural, Eaux et Forêts

**Pr Tahar SGHAIER**



**Pr. Sihem JEBARI**

  
Chargée de La Direction  
De L'Institut National De Recherches  
En Genie Rural, Eaux Et Forets  
Signature : Sihem-Jebari